

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2018

Amendement déposé par le groupe Rassemblement National et présenté par Yoann GILLET

2018/AP-NOV/04 - DECISION RECONDUISANT POUR 2019 LE MONTANT DE LA MAJORATION DU TAUX DE LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 265 A BIS DU CODE DES DOUANES

AMENDEMENT

L'ARTICLE UNIQUE est ainsi modifié :

« Sur le territoire régional et à compter du 1^{er} janvier 2019, la majoration des tarifs de la T.I.C.P.E mentionnée à l'article 94 de la loi de finances pour 2010 susvisée est porté à :

- 0,365€ par hectolitre s'agissant du carburant super sans plomb,
- 0,675€ par hectolitre s'agissant du gazole. »

La baisse de 50% de cette recette d'investissement est compensée par un virement de la section de fonctionnement à la section investissement, équivalent au montant de la perte de recette. Ce supplément de virement de la section fonctionnement est assuré par la réduction à due concurrence des dépenses de fonctionnement qui sera acté au Budget 2019.

Exposé des motifs :

Considérant que notre région est l'avant dernière région de France pour son taux de pauvreté ;

Considérant que la défense de la ruralité est une priorité régionale, fondée sur les principes républicains d'égalité et de fraternité ;

Considérant que les taxes sur les carburants sont trop élevées puisqu'elles représentent plus de 60% du prix final et qu'elles vont encore augmenter en 2019 en raison de l'alourdissement de la composante carbone de la TICPE ;

Considérant que les taxes sur les carburants sont injustes :

- Car elles pèsent plus lourdement sur les revenus des consommateurs pauvres qui disposent de véhicules anciens peu économes en carburant et qui habitent le plus souvent loin des centres-villes,
- Car elles oppriment fortement les revenus des ruraux qui n'ont pas d'autres moyens de transport que la voiture,
- Car le carburéacteur aéronautique (carburant pour les avions) est totalement exonéré ;

Considérant que la Région peut faire l'économie d'une partie de la majoration régionale pour rendre un peu de pouvoir d'achat à nos concitoyens régionaux (notamment les plus modestes et les ruraux) ;



Groupe Rassemblement National

Dès lors,

Les élus du groupe RN proposent donc de faire économiser aux automobilistes la part régionale de la taxe sur les carburants, à concurrence de 50%, soit :

- 0,365€ par hectolitre s'agissant du carburant super sans plomb,
- 0,675€ par hectolitre s'agissant du gazole,

tout en réduisant les dépenses de personnel et de fonctionnement en général ainsi que les dépenses hors compétences, notamment les actions internationales et l'accueil des migrants.

Yoann GILLET



Groupe des élus du Rassemblement National au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@fn-occitanie.fr

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2018

Amendement déposé par le groupe Rassemblement National et présenté par France Jamet

2018/AP-NOV/09 - PROGRAMME EUROPEEN – CONTRIBUTION DE LA RÉGION OCCITANIE AU DÉBAT - SUR L'AVENIR DES POLITIQUES EUROPÉENNES APRÈS 2020

AMENDEMENT

Le projet de déclaration joint en annexe de la délibération auquel se réfère l'article unique est ainsi modifié :

« Déclaration de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée en faveur de l'Europe des Nations libres et souveraines

L'Union Européenne technocratique n'est rien d'autre qu'une construction juridique et économique éloignée des citoyens, qui a échoué.

Sous la férule de lobbies et d'intérêts particuliers, elle est une subversion de l'idée d'Europe et s'oppose au génie des peuples qui la composent.

L'Union Européenne s'est faite complice du chaos migratoire, de la perversion du capitalisme familial par la finance ainsi que du naufrage de l'agriculture et de la pêche françaises. Elle a organisé contre nos peuples et nos terroirs européens un véritable dumping fiscal, social et environnemental. La défiance des peuples européens n'est pas vis-à-vis de l'Europe, mais d'une certaine Europe, et elle est entièrement justifiée.

L'Union Européenne n'a cessé d'appauvrir notre pays et nos territoires. Depuis des années, ce sont des milliards d'euros qui auraient pu servir sur notre sol qui sont partis en pure perte dans les caisses de la Commission Européenne. En 2016, pour 19,5 milliards d'euros de contribution à l'Union Européenne, elle ne nous en rendait qu'11,3 milliards. La France a perdu 8,2 milliards d'Euros, cette année-là, alors qu'elle manque cruellement d'argent pour consentir, sur son territoire, aux investissements nécessaires au bien être et à la sécurité de son peuple et de ses intérêts.

Alors même que la décentralisation se révèle être aujourd'hui une catastrophe qui nous replonge au temps des féodalités, on entend jeter sur l'État un discrédit en l'accusant de dysfonctionnements et de retards dont il n'est pas responsable, mais qui sont plutôt du fait des gouvernements, qui lui ont donné des ordres ou engagé des réformes absurdes. L'administration centrale a été déchirée et réduite à l'impuissance dans l'affaire des programmes de fonds européens.

Plus grave encore, les nouvelles priorités budgétaires de Bruxelles, à savoir l'immigration et la politique de défense, empiètent dangereusement sur les pouvoirs régaliens dévolus aux Etats. A terme, l'Union européenne transformera les Etats européens libres et souverains en astres morts. Vidé de sa substance, l'Etat-Nation France cessera d'exister, rendant désuètes notre liberté et notre identité de Français.

Au moment du cadre pluriannuel 2014-2020, le gouvernement a choisi de faire exploser la donne territoriale par la fusion des anciennes Régions, ce qui a engendré un marasme généralisé dans les dispositifs et dans leur harmonisation et donc, une grande difficulté pour l'État à gérer la situation puisque dans le même temps, on a choisi de transmettre aux Régions l'autorité de gestion des fonds de l'Union Européenne.

En outre, le circuit infernal de l'argent des Français est absurde. La France donne à Bruxelles, qui rend moins à la France, qui elle, donne aux Régions. Il serait bien plus simple que la France garde son argent pour le donner à ses territoires pour une véritable gestion, au plus près des citoyens, avec le moins d'intermédiaires possibles. C'est aussi cela les circuits-courts !

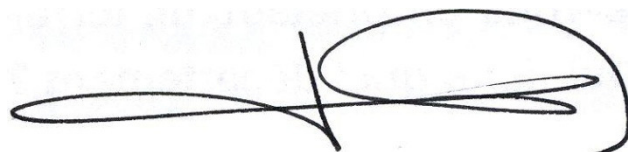
Nos agriculteurs ne veulent pas survivre grâce à des subventions, ils veulent vivre de leur travail. Or, c'est l'Union européenne qui a porté le plus grand préjudice à notre agriculture par la dérégulation systématique de la production, en abolissant les quotas laitiers, viticoles et sucriers ainsi que les prix planchers qui permettaient la digne rémunération des producteurs. C'est pourquoi, nous voulons une renationalisation de la Politique Agricole Commune et la liberté de pouvoir protéger notre savoir-faire agricole menacé de disparition face aux géants de l'agro-business.

Nous appelons nos dirigeants nationaux à faire valoir le projet réaliste d'une Union des Nations Libres et Souveraines d'Europe, basée sur la démocratie et le dialogue serein entre États souverains. Nous n'avons pas besoin de plus de technocratie, mais de plus de France. »

Exposé des motifs :

L'Union Européenne est à un tournant de son histoire. Alors que les peuples européens prennent conscience de la nécessité de protéger ce qui leur est cher face à la mondialisation sauvage, il nous paraît inopportun que le Conseil Régional d'Occitanie produise une déclaration allant dans un sens contraire à celui de l'émancipation des peuples.

Ainsi, le projet de Déclaration fournie en annexe n'apparaît ni satisfaisant ni souhaitable, aussi bien dans le fond que dans la forme. C'est pourquoi nous proposons de modifier l'ensemble de cette déclaration afin de la rendre conforme aux intérêts des Nations Européennes et aux souhaits régulièrement exprimés par les différents peuples européens.



France JAMET